

LA Semaine JURIDIQUE

La pertinence de la sélection,
la fiabilité des analyses

Administrations et collectivités territoriales

2 AVRIL 2013, HEBDOMADAIRE, N° 14 - ISSN 1637-5114

Directeurs scientifiques :
Didier JEAN-PIERRE
Florian LINDITCH
Philippe BILLET
Hélène PAULIAT
Michel VERPEAUX
Michaël KARPENSCHIF
Rédacteur en chef :
Anne PELCRAN

2093 **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Vers la collectivité territoriale d'Alsace : pour ou contre ?

Étude rédigée par Jean-Pierre COURTEJAIRE

2097 **DOMAINE / PATRIMOINE**

« Souffler n'est pas jouer »... sauf dans les contrats publics de droit privé

Cass. 1^{re} civ., 16 janv. 2013, commentaire par Élise LANGELIER

Également cette semaine

Budget / Finances / Fiscalité

- 271 Amendements curatifs pour emprunts toxiques (Sénat, 22 mars 2013, Proj. L. n° 365, aperçu rapide, J. MOIROUX)
- 2092 L'éligibilité au FCTVA des biens confiés à des tiers (CAA Nantes, 19 oct. 2012, Cne Saint-Malo et CAA Bordeaux, 27 nov. 2012, Cté d'aggl. du Pays rochefortais, comm. B. QUIRINY)

2094 **Collectivités territoriales**

Communauté de communes, ZAC et intérêt communautaire (CE, 12 déc. 2012, Cté cnes Lodévois et Larzac, concl. M. VIALETES, note, H. PAULIAT)

2098 **Procédure contentieuse**

Les visas apposés sur les décisions des juridictions administratives : point de vue sur une justice créative (étude, Ch. CANTIÉ)

Président directeur général,
Directeur de la publication :
PHILIPPE CARILLON

Directeur éditorial :
GUILLAUME DEROUBAIX
(guillaume.deroubaix@lexisnexis.fr)

Directeurs scientifiques :
DIDIER JEAN-PIERRE,
FLORIAN LINDITCH, PHILIPPE BILLET,
HÉLÈNE PAULIAT, MICHEL VERPEAUX,
MICHAËL KARPENSCHIF

Directeur de la rédaction :
MARIE-ASTRID D'EVRY
(marie-astrid.devry@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef :
ANNE PELCRAN (01.71.72.47.74)
(anne.pelcran@lexisnexis.fr)

Rédacteur en chef adjoint :
JULIEN MOREL (01.71.72.47.76)
(julien.morel@lexisnexis.fr)

Publicité :
DIRECTION COMMERCIALE : IM RÉGIE
23, RUE FAIDHERBE - 75011 PARIS
DIRECTRICE DE CLIENTÈLE : CAROLINE SPIRE
TÉL : 01 40 24 13 35
FAX : 01 40 24 22 70
c.spire@impub.fr

Correspondance :
LEXISNEXIS SA
LA SEMAINE JURIDIQUE
(ÉD. ADMINISTRATIONS
ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
jcpa@lexisnexis.fr

Relations clients :
TÉL. : 0 821 200 700
0,112 € puis 0,09 €/min à partir d'un poste fixe
relation.client@lexisnexis.fr

www.lexisnexis.fr

Abonnement annuel 2013 :
• FRANCE (MÉTROPOLE) :
474,77 EUROS TTC (465 EUROS HT)
• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
502,20 EUROS HT
• PRIX DE VENTE AU NUMÉRO :
FRANCE (MÉTROPOLE, FRANCO) :
25,53 EUROS TTC (25 EUROS HT)
• RELIURES (CONTENANT 6 MOIS) :
FRANCE (MÉTROPOLE) : 24,61 EUROS TTC
DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :
25,30 EUROS HT
• TARIF ÉTUDIANT (70 % DE RÉDUCTION) :
<http://etudiant.lexisnexis.fr/>

LEXISNEXIS SA
SA AU CAPITAL DE 1.584.800 EUROS
552 029 431 RCS PARIS

Principal associé :
REED ELSEVIER FRANCE SA

Siège social :
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
EVOLUPRINT
PARC INDUSTRIEL EURONORD
10, RUE DU PARC
31150 BRUGUIÈRES

N° Imprimeur : 5252

N° Éditeur : 5178

Dépôt légal : À PARUTION

Commission paritaire : N° 1014 T 82236

Christophe Cantié, premier conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, rapporteur au tribunal administratif de Montpellier.



Jean-Pierre Courtejaire, administrateur territorial, directeur assemblée-documentation-affaires juridiques, conseil régional de Franche-Comté.

Charles-André Dubreuil, professeur de droit public à l'université d'Auvergne.



Damien Dutrieux, consultant au CRIDON Nord-Est, maître de conférences associé à l'université Lille II (Centre « Droit et perspectives du droit »).



Lucienne Erstein, présidente de la CAA de Douai. Elle est membre du comité de rédaction de la Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales.



Benoît Fleury, professeur agrégé des facultés de droit, directeur général adjoint des services du conseil général de la Vendée. Il est membre du comité de rédaction de la Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales.

Philippe Grimaud, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Élise Langelier, maître de conférences en droit public, université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), CERAP (EA 142).



Frédéric Marchand, avocat associé, membre du barreau de Nantes, département droit public, Cornet Vincent Ségurel.



Julien Moiroux, avocat au barreau de Paris, Watson, Farley & Williams LLP.



Hélène Pauliat, professeur de droit public (OMIJ - Limoges).

Bernard Quiriny, professeur agrégé de droit public, université de Bourgogne (CREDESPO).



Mathieu Touzeil-Divina, est professeur agrégé de droit public à l'université du Maine (Le Mans) où il est co-directeur du laboratoire juridique Themis-Um (EA 4333) et directeur adjoint de l'école doctorale Pierre Couvrat (ED 88). Il préside le collectif l'Unité du droit (unitedudroit.org).

Maud Vialettes, rapporteur public au Conseil d'État.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Baptiste BLANC, avocat ; Solenne DAUCÉ, avocat, cabinet Seban & Associés ; Samuel DELJAN-COURT, rapporteur public près la CAA de Marseille ; Lucienne ERSTEIN, présidente de la CAA de Douai ; Benoît FLEURY, DGA des services juridiques du conseil général de la Vendée ; Maurice FRANÇOIS, DGA de Nantes Métropole ; Michel GUÉNAIRE, avocat, cabinet Gide Loyrette Nouel ; Gaëtan HUET, consultant en finances locales ; Fleur JOURDAN, DGA chargée de l'unité « affaires juridiques, marchés, qualité » à la région Île-de-France ; Bruno KOEBEL, chef du service des achats de la commune publique de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ; Jean-Pierre LEMOINE, inspecteur général de l'administration honoraire ; Philippe NEVEU, avocat ; Philippe NUGUE, avocat, cabinet Adamas ; Gilles PELLISSIER, maître des requêtes au Conseil d'État ; Christian PISANI, notaire ; Frédéric PLAS, responsable du service de l'aménagement urbain à la mairie de Blama ; Jean-François PLAYE, directeur juridique de la ville de Saint-Brieuc ; Frédéric POTIER, administrateur civil ; Hugues PORTELLI, sénateur ; Jean-Marie REYNAUD, directeur général des services de la ville d'Aix-en-Provence ; Jean-Jacques URVOAS, député